



**MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
APPEL D'OFFRES 2023-29  
COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES**

La Municipalité de Brigham demande des soumissions,

- pour l'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire brighamois (collecte, transport et disposition au site de la Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi), débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2026,
- pour la collecte des matières recyclables sur l'ensemble du territoire brighamois (collecte, transport et disposition au site de Enviro Connexions), débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2024, avec une année supplémentaire en option débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025,
- et pour la collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire brighamois (collecte, transport et disposition à la plateforme de compostage de la Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi), débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et se terminant le 31 décembre 2026,

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 novembre 2023 via le Service électronique d'appel d'offres (SÉAO) à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Pour s'y abonner ou pour toute autre question concernant ce service, les entrepreneurs peuvent communiquer avec le SÉAO par téléphone au **1 866 669-7326** ou au **514 856-6600**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SÉAO.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée :

1. D'un cautionnement de soumission, d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un chèque visé équivalant à 10 % du montant de la soumission en faveur de la Municipalité de Brigham et valide pour une période de soixante (90) jours suivant l'ouverture des soumissions ;
2. D'une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution et s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalant à 33 % du montant du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention « **APPEL D'OFFRES 2023-29 – COLLECTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES** » doivent être déposées à la réception de l'hôtel de ville situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham (Québec) J2K 4K4 **avant 14 heures, le vendredi 24 novembre 2023**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Si un soumissionnaire désire formuler une plainte, il doit procéder de la façon indiquée par l'Autorité des marchés publics (AMP), avec le 13 novembre 2023 pour date limite. La municipalité de Brigham effectue l'analyse de la plainte selon les indications de l'AMP.

**Toute demande d'information ou de précision doit être adressée par écrit au responsable de l'appel d'offres, monsieur Pierre Lefebvre, à l'adresse suivante : [dq@brigham.ca](mailto:dq@brigham.ca)**

Cet appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (**ACCQO**), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) (**AQNB**) et à l'Accord sur le commerce intérieur (**ACI**).

La municipalité de Brigham ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

**Donné à Brigham, ce 2 novembre 2023.**

**Me Pierre Lefebvre, avocat  
Directeur général et secrétaire-trésorier**